

## Formation de formateur/trice d'adultes

**FFA-BF-M2****CIP-370-030-18.01****Accompagner des processus de formation en groupe**

Afin d'alléger la présentation, nous avons opté dans le texte de ce document pour la forme au masculin.

<b>Lieu</b>	Centre interrégional de perfectionnement Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan
<b>Durée</b>	36 heures, soit 5 jours en résidentiel Pour reconnaître ce module, la FSEA exige un taux de participation de 100% au stage en résidentiel.  80 heures de travail autonome (dont la moitié environ se fait avec l'accompagnement du formateur du module).  Des lectures d'approfondissement sur les théories de la dynamique de groupe, une réflexion individuelle régulière et l'élaboration de la documentation pour la vérification des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Dates et horaires</b>	5 journées consécutives de 08h30 à 17h00 Du 29 octobre au 02 novembre 2018
<b>Animation</b>	Jürg Bichsel et Marc Thiébaud
<b>Public-cible</b>	Toute personne active dans le domaine de la formation des adultes désireuse de développer ses compétences dans l'accompagnement de groupes d'adultes.
<b>Prérequis</b>	En principe, le module FFA-BF-M1 ou "Certificat FSEA" est exigé, ainsi qu'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes.
<b>Compétence opérationnelle</b>	Identifier et analyser des processus de la dynamique de groupe dans des groupes d'apprenants adultes, et intervenir de manière adéquate.
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Percevoir des processus de la dynamique de groupe dans des groupes d'apprenants, confronter sa perception avec des concepts théoriques et intervenir en tant que formateur de manière adaptée à la situation.</li><li>• Identifier et rendre visibles les comportements de communication et les formes d'interaction spécifiques à un groupe.</li><li>• Définir son rôle en tant que formateur au sein du groupe, et établir avec le groupe des contrats pédagogiques.</li><li>• Réfléchir à sa conception de la formation, à ses valeurs, positions et normes, et en tirer parti pour l'accompagnement de groupes.</li></ul>

<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dynamique de groupe (théorie et réflexion sur ses expériences personnelles dans des groupes)</li><li>• Théorie de la communication et analyse des processus de communication en référence aux processus de la dynamique de groupe</li><li>• Gestion de l'hétérogénéité du groupe d'apprenants dans la dynamique de groupe</li><li>• Analyse approfondie de son comportement dans la communication au sein du groupe</li><li>• Valeurs, normes et rôles dans un groupe</li><li>• Réflexion sur son attitude et sa manière d'agir en tant qu'élément d'un groupe</li><li>• Gestion des éléments de perturbation et des résistances</li><li>• Stratégies d'intervention</li><li>• Relations entre des processus didactiques et des processus de groupe</li><li>• Rôles en tant que formateur, réflexion sur ses forces et ses faiblesses dans la conduite de groupes</li></ul>
<b>Vérification des compétences</b>	Etude de cas écrite.
<b>Positionnement du module</b>	Le module FFA–BF-M2, <b>Accompagner des processus de formation en groupe</b> , est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre "Formateur/formatrice avec brevet fédéral" (niveau 2 du système modulaire Formation des formateurs/formatrices).
<b>Certificat modulaire</b>	<p>Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Taux de participation de 100% obligatoire et participation active</li><li>2. Vérification des compétences évaluée par "Acquis" par le formateur du module</li><li>3. Réflexion sur le processus d'apprentissage personnel. La réflexion est également consignée par écrit et attestée par le formateur du module. Elle ne doit pas être évaluée, un feedback est facultatif.</li></ol> <p>Le certificat modulaire est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du brevet fédéral de formateur/formatrice. Sa validité pour l'admission à la vérification finale centralisée est de 5 ans à compter de la date de son établissement.</p>
<b>Crédits ECTS</b>	Le module correspond à 4 crédits ECTS
<b>Prix</b>	Prix CHF 2'100.00. Les frais d'hébergement et de pension liés au résidentiel sont facturés en supplément de ces prix (Environ CHF 600.-- à CHF 800.--).

<b>Nombre de participants</b>	Minimum 8 – Maximum 14 Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.
<b>Inscription</b>	Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint. Une invitation à participer au cours sera adressée aux participants <b>après</b> la fin du délai d'inscription.
<b>Renseignements</b>	Centre interrégional de perfectionnement (CIP), 2720 Tramelan, - Mme Bissig Sandra ☎ 032 486 07 52

## FFA-BF-M2 Accompagner des processus de formation en groupe

CIP-370-030-18.01

À remplir en caractères d'imprimerie, SVP

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
-----	-----
<b>Rue et N°</b>	<b>NPA et Localité</b>
-----	-----
<b>Tél. privé</b>	<b>Adresse courriel</b>
-----	-----
<b>Activité professionnelle</b>	
-----	
<b>Employeur (adresse complète)</b>	<b>Tél. professionnel</b>
-----	-----
-----	
-----	

### Facture à envoyer à

moi-même                       mon employeur

Prix CHF 2'100.00. Comprenant le support de cours. Les frais d'hébergement et de pension liés au résidentiel sont facturés en supplément, soit CHF 600.00 à CHF 800.00.

**Cocher la case pour suivre l'actualité de nos formations au moyen de notre newsletter « CIP Formation » !**

### Conditions d'annulation

1. Pour chaque action de formation, il y a lieu de respecter le délai d'inscription qui figure sur le descriptif du cours s'y rapportant.
2. Sauf cas de force majeure dûment justifié, tout retrait d'inscription de la part du client entraîne pour celui-ci **des frais d'annulation** calculés comme suit :
  - 2.1. Lorsque l'annulation nous parvient dans les 10 jours suivant le délai d'inscription, les frais se montent à **40 %** de la finance d'inscription.
  - 2.2 Lorsque l'annulation nous parvient plus de 10 jours après le délai d'inscription, les frais se montent à **80 %** de la finance d'inscription.
  - 2.3 Dès que le cours a commencé, la finance d'inscription est due intégralement.
3. Le CIP se réserve le droit d'annuler un cours lorsque le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant.

**Le client déclare avoir pris connaissance des conditions susmentionnées et par sa signature, les avoir acceptées.**

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**A retourner au CIP, Mme Sandra Bissig, Ch. des Lovières 13, 2720 Tramelan, dans les délais impartis.**